
Synthèse de l'atelier sur le Covid-19

SORTIE DE CRISE : PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET PLANIFICATION

Atelier du 7 mai 2020

Secrétariat de l'UCV
ucv@ucv.ch

Pully, juin 2020

SORTIE DE CRISE : PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET PLANIFICATION

ATELIER PARTICIPATIF ET PLATEFORME D'ÉCHANGES

Quels enseignements tirer de la gestion de la crise du Covid-19 pour les communes ? Quelles mesures peuvent être prises ou pérennisées ? Quelles ont été les erreurs ? Comment envisager l'avenir ? Pour tenter d'y répondre, l'UCV a mis en place une plateforme d'échange et organise des ateliers participatifs.

Durant la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, les communes vaudoises ont joué et joueront encore un rôle essentiel pour la population et l'économie locale. Elles ont montré qu'elles constituent la base du système fédéral suisse : un élément essentiel et indispensable au bon fonctionnement des institutions. Après la gestion des urgences, les communes doivent maintenant esquisser une sortie de crise.

En organisant des ateliers participatifs, l'UCV souhaite favoriser le dialogue. L'objectif est de stimuler l'intelligence collective entre les communes vaudoises afin qu'elles puissent interagir sur les conséquences de la crise liée au Covid-19 sur leur gestion présente et future. Le premier atelier a eu lieu le jeudi 7 mai 2020, de 11h à 12h, en visioconférence avec la participation d'une dizaine de Municipales et Municipaux.

Afin d'accompagner les communes dans cette transition et de favoriser les échanges d'idées et bonnes pratiques, l'UCV a aussi développé une plateforme regroupant les mesures mises en place ou envisagées par les communes vaudoises pour répondre à la crise. Les conclusions seront ensuite diffusées.

Pour alimenter cette plateforme, les communes sont invitées à partager leurs expériences en participant à un atelier, en écrivant directement à l'UCV par courriel à ucv@ucv.ch.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER DU 7 MAI 2020

Comme l'a souligné Mme Claudine Wyssa, Présidente de l'UCV, la richesse du système fédéral a permis aux communes de s'organiser comme elles le souhaitaient durant le plus fort de la crise, permettant l'adaptation des mesures aux besoins : « L'absence d'*uniformité obligatoire* était sûrement un avantage durant cette crise. » En effet, les mesures ont été diverses et variées, immédiates ou sur plus long terme et touchent à plusieurs domaines : de l'économie à l'hygiène, en passant par la solidarité et l'impact sur les habitudes quotidiennes des citoyens.

Ci-après, vous retrouverez les idées émises durant cet atelier. A noter que, sur demande, les communes peuvent obtenir auprès des préfectures un recensement des mesures instaurées dans le domaine du social. L'UCV met également à disposition des communes un fichier Excel (non exhaustif) recensant les mesures prises par les communes pendant et après la crise sanitaire liée au Covid-19.

SUGGESTIONS RELEVÉES DURANT L'ATELIER

Adaptation du fonctionnement de l'administration communale

Durant la crise Covid-19, les communes ont pu remarquer que le télétravail et l'adaptation des tâches des employés était possible. Par exemple, la gestion électronique des documents à l'interne de la commune rendait ou non possible le télétravail. Pour la sortie de crise, ce serait l'occasion de faire le point entre Municipalité et administration sur ce qui a fonctionné ou pas et ce qui peut être amélioré ou pérennisé.

Commission intercommunale

Création ou incorporation dans une structure existante d'une commission intercommunale traitant des mesures liées au Covid-19. L'objectif est de coordonner régionalement les différentes mesures, notamment la reprise des différentes activités.

Coordination des informations

Certaines communes ont pu ressentir un problème de coordination quant aux informations reçues pour la gestion de la crise (messages de l'Etat en retard par rapport à ceux de la Confédération par exemple). Certaines communes ont eu le sentiment de devoir prendre les devants durant la crise pour la mise en place de mesures. Peut-être qu'une meilleure coordination pour un message unifié aux communes serait à anticiper pour la sortie de crise.

Crédit supplémentaire

Passer un préavis au Conseil pour l'adoption d'un crédit supplémentaire ouvrant un nouveau poste au budget de fonctionnement permettant des dépenses spéciales Covid-19. Le préavis peut lister les différentes mesures déjà prises ou envisagées, évaluer leur coût et fixer les principes généraux pour dépenser l'argent prévu.

Fonds spécial Covid-19

Création d'un fonds communal ou intercommunal. Son alimentation peut se faire selon un ou plusieurs critères, comme par exemple CHF/h, reversement des jetons de présences des autorités, bénéfiques comptes 2019, crédit supplémentaire 2020, etc. Sa redistribution peut être assurée par des règles préétablies (critères), sur décision de la Municipalité, et/ou par le biais d'une commission ad hoc composées d'élus (Municipalité et Conseil) et de représentants des milieux intéressés (commerçants, entreprises, associations, etc.).

Gestion financière prospective

Réalisation d'une planification financière pour simuler les impacts financiers envisagés (augmentation des dépenses et diminution des recettes, notamment fiscales). L'objectif est moins de prévoir avec exactitude les impacts, que d'anticiper les différentes mesures que pourrait prendre la commune.

Management au sein des communes en temps de crise

Durant la crise du Covid-19, les Municipalités ont, encore plus que d'habitude, dû gérer des équipes et des employés qui pouvaient avoir des craintes, des envies et des besoins. Pour la sortie de crise, les

communes pourraient vouloir mieux se former sur la gestion de personnel en temps de crise afin de faire face aux situations délicates.

Monnaie locale ou bons dans les commerces locaux

Pour soutenir les commerces locaux, il est possible de proposer un système de bons valables dans tous les commerces locaux (communal ou régional). La monnaie locale est une autre alternative, mais plus complexe à mettre en œuvre. Les bons peuvent être redistribués aux employés communaux pour des gratifications et/ou aux habitants de manière générale ou ciblés sur des populations défavorisées.

RHT

La question de savoir si les collectivités pouvaient toucher ou non les RHT (réduction de l'horaire de travail) a perduré durant la crise. Dans le doute de pouvoir toucher les RHT, certaines communes ont quand même déposé des demandes. Il serait peut-être pertinent de faire une demande groupée de toutes les communes auprès des autorités cantonales/fédérales pour faire passer un message politique fort sur ce sujet.

Soutien scolaire

Afin de faire face au potentiel décrochage induit par l'école à distance, certaines communes souhaiteraient offrir aux élèves en difficulté une forme de soutien scolaire, sous la forme de cours supplémentaires offerts aux élèves (pendant l'été, par exemple).

Stock matériel sanitaire

La fourniture en matériel de protection a pris quelque temps pour s'organiser. Peut-être envisager la création d'un stock de matériel d'hygiène toujours à disposition des communes (administration et autorités) dans le futur.